

Compte rendu de la réunion-table ronde du Réseau Chanson Occitanie organisée à Moissac le 25 juin lors de la clôture du « Festival des Voix ».

Thème de la rencontre.

« La place des artistes de la chanson d'expression francophone émergente dans les programmations pluridisciplinaires ».

Présent(e)s : Dominique Janin / Pascal Bagnara (voix du sud)/ Alain Navaro (Arpèges et Trémolos) / Aline Thomas (Café Plùm) / Joël Saurin (La pause musicale) / Marie Hélène et Arthur Gadel (Art Terre 32) / Véronique Garcia et Jean Marc Fuentes (Voix de Moissac) / Pascal Chauvet (Le Bijou) / Laura Dauzat et Marc Tison (RCO).

A cette réunion étaient invités les membres du réseau régional pluridisciplinaire « Pyramide ».

Seuls les deux membres du RCO adhérents à « Pyramide » (Le Bijou et « La saison culturelle de Moissac) étaient présents pour représenter ce dernier.

La discussion s'est déroulée sur deux aspects

- Constats et analyses de ce qui semble être le peu d'appétence des lieux et acteurs pluridisciplinaires pour la chanson d'expression francophone.
- Propositions de sensibilisation des lieux pluridisciplinaires aux chansons d'expression francophone.

1/ Constats et analyses

Les diffuseurs pluridisciplinaires ont peu d'intérêt pour le genre et l'esthétique de la chanson d'expression francophone. Les raisons semblent multiples.

- Peu de temps de repérage disponible et peu de moyens pour se déplacer lors de spectacles.
- Méconnaissance de ce que l'on (le RCO entre autre) définit dans le terme «chanson francophone ».
- Des équipements sont mal adaptés ou mal équipés pour la musique.
- De la difficulté à fidéliser un public sur un genre peu diffusé par les pluridisciplinaires. (*Hormis pour quelques institution de type Scène nationale qui pourraient diffuser plus de découvertes*).
- Les contenus promotionnels envoyés par les artistes et/ou leurs producteurs sont ils adaptés ?
- Les propositions qui leur sont faites sont peu valorisantes ou peu novatrices en terme de contenus. (Cf. ci après).

Il n'y a pas de rendez vous professionnel identifié pour proposer des créations et des spectacles aux contenus validés par les professionnels de la chanson d'expression francophone. (Pour exemple Charleville et la marionnette / Avignon et le Théâtre / Aurillac ou Chalons pour la rue...).

Le festival du Chainon Manquant propose moins de chanson et le périmètre proposé en matière de chanson d'expression francophone est restreint.

Le festival d'Avignon maintenant est devenu un festival où il y a de très nombreuses propositions « chanson ». Les diffuseurs pluridisciplinaires sont amenés à y faire une partie de leur programmation de spectacles et artistes émergents. Néanmoins la programmation proposée à Avignon en chanson est dans sa grande majorité extrêmement convenue, de faible intérêt en terme de contenu, et dans un périmètre artistique très peu novateur voire passéiste. « *Une programmation qui n'est pas à l'écoute de la modernité* »

Ceci conforte les programmeurs pluridisciplinaires d'une part dans leur méconnaissance du large spectre de l'univers de la chanson d'expression francophone, et d'autre part dans leur désintérêt de le découvrir ».

La question qui reste posée est comment amener les propositions validées par les professionnels de la chanson d'expression francophone (le RCO en Région) aux diffuseurs pluridisciplinaires. En d'autres termes comment, et par quelles actions, ces professionnels de la chansons francophones (le RCO) peuvent ils devenir prescripteurs reconnus auprès des diffuseurs pluridisciplinaires régionaux.

2/ Quelques éléments de réponses

La question de l'intitulé « chanson francophone » reste, semble t il toujours difficile à résoudre. L'image renvoyée par le mot chanson est associée à un manque de modernité, alors que de l'avis des professionnels de la chanson francophone, les contenus artistiques définis sont larges et modernes (du rap à la chanson traditionnelle à texte, en passant par des formes nouvelles).

Un travail sur le sujet « dialectique » en communication est d'actualité afin de changer la représentation qu'ont les publics et les diffuseurs de la chanson francophone.

En s'appuyant sur des exemples en région de membres du RCO, quelques pistes se dégagent.

L'exposition lors de festivals « chanson » d'artistes régionaux validés par le RCO et les programmeurs.

Ce à l'image de l'expérience de Pause Guitare : propositions sur le festival off et sur le in en découverte et irrigation sur le territoire dans le partenariat entre autres avec le « Café Plùm » ou encore le quartier Cantepau.

D'autres festivals du RCO sont sur ce type d'initiative (« Printival », « Transes cénenoles », « Nuits du Chat »...).

Ces initiatives sont à étudier et conforter dans le sens de la relation avec les diffuseurs pluridisciplinaires ;

Le travail fait par des lieux identifiés sur leur territoire dans le sens d'intégrer la chanson d'expression francophone dans l'ensemble de la programmation, permet par le rôle de prescripteur de l'équipement de faire rencontrer au public des artistes modernes et créatifs qui défont les idées préconçue sur le genre de la chanson.

(Les exemples du « relais de poche » et du « Café Plum » dont la chanson est dans le corps de la programmation, sont à étudier.

Le RCO pourrait se positionner en proposant des artistes au Réseau Pyramide. Cela demande d'aborder avec les membres de ce réseau plusieurs points :

- La question du périmètre de la chanson d'expression francophone (L'atelier que le RCO propose à l'UEMA le 19 juillet va dans ce sens).
- La possibilité d'associer aux programmations des ateliers de sensibilisation (exemple de « Voix du sud » et des financements spécifiques sur ces sujets).
- La méthode pour les intéresser, artistiquement, de nouveau à la chanson d'expression francophone. (donc de fait aussi, leurs publics).

Une piste bien identifiée est que le RCO devienne et soit reconnu comme prescripteur auprès des programmeurs sur le sujet de la chanson francophone. Cela implique que le RCO doit pouvoir monter les actions et l'argumentaire qui soutiennent cette idée.

Cela devra se retrouver dans le projet du RCO à construire pour 2019.

